



Copes
Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

a.p.p.e.a
association francophone de
psychologie & psychopathologie
de l'enfant et l'adolescent



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE
DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT
ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

Journée clinique
lundi 8 avril 2013 PARIS Espace Reully

Résidence alternée : quels effets psychologiques pour les enfants ?

Sous le Haut Patronage de Mme Marie Derain, Défenseure des enfants

ARGUMENT

Les couples de parents se séparent, de plus en plus nombreux, de plus en plus tôt dans leur histoire et leur parcours familial, avec de moins en moins d'inhibition face à la difficulté que rencontre l'enfant (ou la fratrie) dans ces moments de désunion.

L'argument qu'il est moins dévastateur pour l'enfant de connaître l'éclatement familial et des parents qui ne vivent plus ensemble que les mésententes et conflits incessants est d'une utilisation communément répandue. Mais la question du domicile principal ou partagé pour l'enfant se pose aujourd'hui différemment, le principe précédemment établi du temps de garde majoritaire confié à la mère étant remis en cause par les évolutions sociales, culturelles et juridiques, et par la revendication paternelle de reconnaissance et de responsabilité dans l'éducation au quotidien.

C'est au nom de « l'intérêt supérieur de l'enfant » que sont engagés les projets de société ; la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale donne aux juges, à ce titre, la possibilité de décider pour l'enfant une résidence alternée chez ses parents séparés, moitié avec l'un et moitié avec l'autre.

Si l'apparence d'équité ou de symétrie des rôles maternels et paternels éducatifs et la demande respectable de lien affectif invite à l'approbation de ce dispositif, elle en masque les réels enjeux dont les enfants seraient, faute d'explications, les victimes.

Le choix de la résidence alternée, loin de favoriser le développement psychologique équilibré de l'enfant, ferait-il de celui-ci le prisonnier des intérêts particuliers et des positions narcissiques de ses parents ?

Des facteurs comme l'âge, la fratrie, la conception partagée des parents, les styles éducatifs, les recompositions familiales dans l'un ou les deux foyers ... dessinent de fait des situations cliniques familiales très différentes.

Comment les enfants vivent-ils cette résidence alternée ? Quelles en sont les conséquences psychiques et affectives sur le développement et la construction de la personnalité ?

Évolutions culturelles et sociales du concept de parentalité, représentations de la famille et développements juridiques récents, fonctionnement psychologique familial, enjeux cliniques et psychiques pour les enfants, le programme de cette journée de réflexion en abordera les grandes lignes, dans le souci constant de l'interrogation, de la problématique, avec comme objectif le principe du contradictoire, intelligent et argumenté.

Cette journée sera prolongée par celle organisée en octobre prochain par la WAIMH francophone (association internationale pour la santé mentale du bébé).

Comité d'organisation : Robert Voyazopoulos, Catherine Wieder et Catherine Pelletier
pour l'APPEA ; **Christine Ascoli-Bouin et Emmanuelle Suchaud** pour le COPES ;
Marie-Michèle Bourrat et Michel Wawrzyniak pour la SFPEADA

LUNDI 8 AVRIL 2013
ESPACE REUILLY – PARIS 12^{ème}

PROGRAMME

Actualisé au 18-02-13

APPEA - COPES - SFPEADA

Conférenciers – Discutants

Participants Table ronde

Edwige Antier	<i>Pédiatre, spécialiste du droit des enfants et de la famille, membre de la Commission des Affaires sociales à l'Assemblée nationale, Paris</i>
Christine Ascoli-Bouin	<i>Psychologue, Directrice du COPES Centre d'Orientation Psychologique et Sociale – Paris</i>
Emmanuelle Bonneville	<i>Psychologue, Maître de conférences en psychologie clinique à l'Université Paris-Descartes</i>
Maurice Berger	<i>Pédopsychiatre, Chef du service de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – CHU de Saint-Etienne</i>
Marie-Michèle Bourrat	<i>Pédopsychiatre, Responsable du Centre de la Mère et de l'Enfant – Limoges, Présidente de la SFPEADA</i>
Jean Canneva	<i>Président d'honneur de l'UNAFAM – Union Nationale des Familles et Amis de malades psychiques</i>
Marie Derain	<i>Défenseure des enfants, adjointe au Défenseur des droits, vice-présidente du collège chargé, auprès de lui, de la défense et de la promotion des droits de l'enfant</i>
Bernard Golse	<i>Pédopsychiatre, Professeur de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Université Paris-Descartes, Responsable du service de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Hôpital Necker Enfants malades - Paris</i>
Catherine Joussemme	<i>Pédopsychiatre, Professeur de Psychiatrie à l'Université Paris-Sud, Chef du service de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de la Fondation Vallée - Gentilly</i>
Daniel Marcelli	<i>Pédopsychiatre, Professeur de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Université de Poitiers, Responsable du service de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – CHU Henri Laborit - Poitiers</i>
Sylvain Missonnier	<i>Psychologue, Professeur de Psychopathologie de la périnatalité et de la première enfance – Institut de Psychologie – Université Paris-Descartes</i>
Pierre Murat	<i>Juriste de droit de la famille, Professeur à l'Université Pierre Mendès-France - Grenoble</i>
Gérard Neyrand	<i>Sociologue, Professeur à l'Université Paul Sabatier – Toulouse 3, Responsable du CIMERSS Centre Méditerranéen d'Etudes et de Recherches en Sciences sociales</i>
Catherine Perelmutter	<i>Avocate au barreau de Paris, spécialisée en droit des personnes</i>
Jacqueline Phélip	<i>Présidente de l'association L'enfant d'abord</i>
Robert Voyazopoulos	<i>Psychologue à l'Education nationale ; enseignant à l'Ecole de Psychologues Praticiens – Paris, membre fondateur de l'APPEA</i>
Chantal Zaouche-Gaudron	<i>Professeure de psychologie de l'enfant - Université Toulouse II ; Directrice de l'Ecole Doctorale CLESCO</i>

Sous le Haut Patronage de Mme Marie Derain, Défenseure des enfants

INSCRIPTIONS sur www.appea.org www.copes.fr psydoc-france.fr/sfpeada

PROJET DE DÉROULEMENT

LUNDI 8 AVRIL 2013

- 8h40** Accueil
9h00 Introduction – Remerciements – Informations - Ouverture
9h10 **Marie Derain**
Résidence alternée et intérêt supérieur de l'enfant
9h35 **Gérard Neyrand**
L'alternance parentale, un révélateur des mutations de la sphère privée
10h20 **Pierre Murat**
Résidence alternée : le contexte juridique
10h55 pause
11h20 **Catherine Jousseme**
« Une semaine sur deux » : développement de l'enfant et résidence alternée
11h55 **Chantal Zaouche-Gaudron**
Résidence alternée : instaurer un débat ouvert et constructif
12h30 Synthèse par Sylvain Missonnier et Marie-Michèle Bourrat
12h45 – 14h00 pause déjeuner
14h00 **Emmanuelle Bonneville**
Besoins fondamentaux et angoisses chez les tout-petits et les plus grands : l'importance de la stabilité et de la continuité relationnelle
14h20 **Maurice Berger**
Le point sur les recherches actuelles concernant la résidence alternée chez les enfants de plus de 5 ans
14h50 **Bernard Golse**
Droit à l'égalité ou interchangeabilité des rôles ? Une réflexion au regard de la bisexualité psychique.
15h30 pause
15h45 Ouverture Table ronde avec extraits montage films par **Catherine Wieder**
16h00 Table ronde – avec **Edwige Antier, Jean Canneva, Catherine Perelmutter et Jacqueline Phelip**, animée par **Robert Voyazopoulos**
17h15 Synthèse par **Christine Ascoli et Daniel Marcelli**
17h30 fin



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE
DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT
ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

Journée clinique
lundi 8 avril 2013 PARIS Espace Reuilly

**Résidence alternée :
quels effets psychologiques
pour les enfants ?**

INSCRIPTIONS sur www.appea.org www.copes.fr psydoc-france.fr/sfpeada